



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-quatrième session

En ligne

Questions relatives à d'autres organes subsidiaires du Codex

Document établi par le Secrétariat du Codex

Comité du Codex sur les principes généraux

1. Deux documents de travail préparés par la France ont été présentés à la trente-deuxième session du Comité du Codex sur les principes généraux (CCGP32), l'un sur le suivi de l'utilisation des normes du Codex¹ et l'autre sur le suivi des résultats du Codex dans le contexte des objectifs de développement durable (ODD)².
2. Le Comité est convenu de transmettre ses observations sur ces deux questions au Sous-Comité de la planification stratégique du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius et à la Commission, pour examen³.

Comité du Codex sur les graisses et les huiles

3. La vingt-septième session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles (CCFO27), qui s'est tenue en ligne du 18 au 26 octobre 2021, a achevé ses travaux sur l'huile de tournesol, qui sont transmis à la Commission pour adoption finale (étape 5/8), et a fait progresser ses travaux sur l'huile d'avocat, qu'elle a transmis à la Commission pour adoption à l'étape 5.
4. En raison du court laps de temps qui sépare la fin de la vingt-septième session du Comité du Codex sur les graisses et les huiles et la quarante-quatrième session de la Commission, il n'a pas été possible de préparer l'examen critique ou de diffuser les projets de normes à adopter en vue d'une dernière série de commentaires. Par conséquent, la Commission les examinera à sa quarante-cinquième session.
5. Le Comité du Codex sur les graisses et les huiles a transmis quatre nouvelles propositions de travail pour approbation, à savoir des travaux sur l'huile de soja à haute teneur en acide oléique, l'huile de sacha inchi et l'huile de camélia, ce qui entraînerait des révisions de la *Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique* (CXS 210-1999), et de nouveaux travaux sur l'huile de calanus, ce qui conduirait à une révision de la *Norme pour les huiles de poisson* (CXS 329-2017). Sur la base de la pratique actuelle et afin de ne pas perdre de temps, les groupes de travail en ligne sont invités à commencer immédiatement leurs travaux, en attendant l'approbation des nouvelles propositions à la quarante-cinquième session de la Commission.
6. Au nom d'un Membre, le Comité du Codex sur les graisses et les huiles a également demandé des orientations et des conseils au Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius sur les mécanismes qui pourraient être utilisés pour réviser la *Norme pour les produits à base de matières grasses laitières* (CXS 280-1973) en vue d'harmoniser les teneurs maximales en cuivre et en fer dans le ghee (huile de beurre) dans la norme CXS 280-1973 avec celles de la *Norme pour les huiles végétales portant un nom spécifique* (CXS 210-1999).

¹ CX/GP 21/32/7

² CX/GP 21/32/8 Rev.1

³ REP21/GP, paragraphes 34-39 et 40-46